

Une expertise archéologique au four à chaux de Saint-Anaclet-de-Lessard

Paul GIRARD¹

À l'été 2010, dans le cadre d'un projet de mise en valeur, un four à chaux de la deuxième moitié du XIX^e siècle se trouvant à Saint-Anaclet-de-Lessard, dans le Bas-Saint-Laurent, a fait l'objet d'une intervention archéologique. Cette intervention visait à mieux définir le site dans son ensemble et plus particulièrement la structure même du four par son dégagement exhaustif et par la fouille manuelle de quelques sondages. Cette intervention a été rendue possible grâce à l'initiative de la Corporation du Patrimoine de Saint-Anaclet-de-Lessard, en collaboration avec la Direction du Bas-Saint-Laurent du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ).

C'est en 2003, à la suite de son identification, que le four à chaux de Saint-Anaclet s'est vu octroyer le statut de site archéologique et que le code Borden DcEb-1 lui a été attribué. Cet emplacement d'environ 150 m² se trouve sur le lot 15P du cadastre municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard (figure 1), un lot contigu au numéro civique 38 de la route du Fourneau-à-Chaux, à quelques mètres à l'intérieur d'une forêt mixte mature, en bordure du sentier piétonnier des Appalaches.

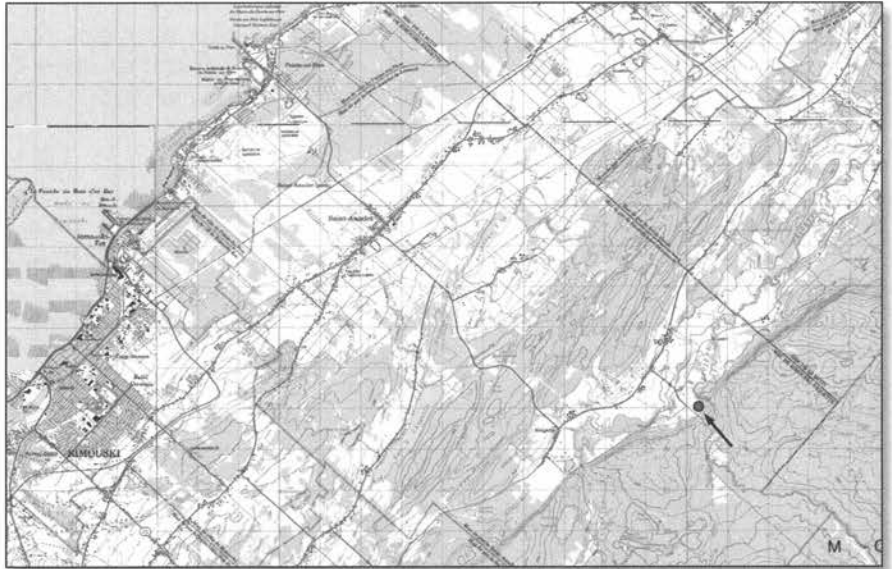


Figure 1 : Localisation détaillée du four à chaux

À l'heure actuelle, une trentaine de fours à chaux sont répertoriés au Québec et jusqu'à l'intervention de 2010 à Saint-Anaclet, seulement six autres avaient fait l'objet d'une expertise poussée, soit un relevé architectural ou encore une intervention archéologique. Le présent texte est un condensé du rapport archéologique produit suite à l'intervention de terrain².

LE CONTEXTE

À propos des fours à chaux au Québec

Dans le Québec rural d'autrefois, le four à chaux était très commun et on en trouvait

dans presque toutes les paroisses. De telles structures étaient essentielles puisque cette chaux, qui jouait un rôle de premier plan dans le quotidien des gens de l'époque, ne se trouve pas à l'état naturel. La production de chaux au Québec commence dès le XVII^e siècle et elle se faisait alors principalement selon un mode artisanal, souvent par les membres d'une même famille, parfois avec un ou deux engagés. Cette production est d'abord liée au domaine de la construction; la chaux entrait dans la composition du mortier, dont la préparation s'effectuait en la mélangeant avec de l'eau jusqu'à

l'obtention d'une pâte molle, puis en y ajoutant du sable et parfois d'autres éléments tel le poil de bœuf comme liant. Il était usuel également de procéder au chaulage des bâtiments. Enfin, en agriculture, on utilisait la chaux pour réduire l'acidité des sols et comme agent de désinfection des dépendances, tels l'écurie, les latrines, le poulailler, etc. Cette utilisation se rencontre également dans les cimetières pour les sépultures de personnes mortes de maladies contagieuses. On l'employait aussi comme « petite dynamite » – immersion d'une bouteille à demi remplie de chaux dans laquelle une mèche de textile permettait à l'eau de pénétrer jusqu'à l'explosion de la bouteille – et également pour certains usages médicaux (apaisement des brûlures et maux digestifs)³.

À partir du XIX^e siècle, en plus des utilisations traditionnelles, on se sert de la chaux dans la fabrication du verre et de la céramique pour la purification des eaux, pour la préparation de la soude caustique et des poudres à blanchir, pour la purification des gaz d'éclairage, pour la préparation des terres et l'élimination des insectes, pour la préparation des couleurs, pour la fabrication de savons et de glycérine et pour le tannage des cuirs. Ces emplois diversifiés stabilisent le marché de la chaux, mais favorisent aussi la production industrielle au détriment des artisans. À la fin du XIX^e siècle, la fabrication se concentre chez quelques grandes entreprises. Au XX^e siècle, la demande pour la chaux augmente avec des utilisations nouvelles dans les domaines des pâtes et papiers et de la métallurgie⁴. Alors qu'en

1871, 379 fabriques de chaux étaient recensées dans la province, entre 1917 et 1955, leur nombre se situe entre 13 et 16, incluant les grandes entreprises telles *Standard Lime* de Joliette, *Dominion Lime* de Dundswell et *St. Maurice Lime* de Trois-Rivières⁵.

La production de la chaux

La chaux ne se trouve donc pas à l'état naturel et afin de la produire, de la pierre calcaire doit être chauffée à haute température de façon continue sur une période de quelques jours. Lors de ce procédé, la pierre calcaire, sous l'effet de la chaleur, dégage du gaz carbonique et devient de la **chaux vive**. Ajoutée à l'eau, la chaux se transforme ensuite en **chaux éteinte** qui, au contact de l'air, redevient du calcaire. Cette opération dégage une grande chaleur et exige des précautions afin de ne pas « noyer » ou « brûler » la chaux⁶. La figure 2 illustre les différentes transformations chimiques se produisant lors de ce procédé.

Selon la composition chimique de la pierre calcaire utilisée, deux principaux types de chaux

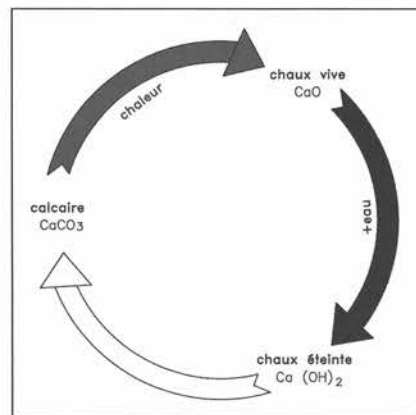


Figure 2 : Le cycle de la chaux, d'après Rose Bilodeau, 1988

peuvent être obtenus. La chaux dite **aérienne ou grasse** provient d'une pierre calcaire pure produisant une chaux qui réagira et durcira au contact du dioxyde de carbone présent naturellement dans l'air. Une pierre calcaire argileuse, c'est-à-dire qui contient plus de silicate et d'aluminate, produira quant à elle une chaux dite **hydraulique ou maigre** qui fera prise au contact de l'eau, d'où son appellation. On obtiendra le même résultat en mélangeant du calcaire pur à des marnes ou à des argiles. La chaux hydraulique naturelle était la plus utilisée dans les applications du domaine de la construction⁷.

Le four et son utilisation

Il existait autrefois au Québec, une multitude de variantes de fours à chaux selon les besoins et les moyens financiers du constructeur mais dans l'ensemble, ils comportaient tous une tourelle et, très souvent, un abri



Figure 3 : Vue en coupe d'un four à chaux avec son remplissage par le cratère de la tourelle. Tiré de « L'Agriculture dans les écoles » des frères de l'instruction chrétienne, 1896.

adjacent, permettant l'entretien du feu. Les tourelles étaient de plan circulaire ou carré, mais la chambre intérieure avait l'apparence d'une sphère allongée, tronquée aux extrémités (figure 3). Ses dimensions moyennes variaient de six à huit mètres de hauteur, de trois à quatre mètres de diamètre avec une paroi d'une épaisseur d'environ un mètre. La tourelle était munie d'une ouverture appelée gueule, d'environ 1,50 m de hauteur, souvent bordée par des murets de même hauteur s'allongeant de chaque côté vers l'extérieur. Les fours destinés à un usage à long terme devaient être maçonnés. Le parement extérieur était lié par du mortier, tandis qu'on utilisait de l'argile pour le parement intérieur. L'action de la chaleur entraînait néanmoins l'effritement des joints intérieurs et ceux-ci devaient être refaits périodiquement⁸.

Ce rejointage intérieur faisait partie des premières tâches à réaliser en vue d'une nouvelle fournée. Des pierres calcaires étaient ensuite disposées dans la tourelle de manière à créer une voûte, qui en plus de former un espace pour le combustible, servait à soutenir le reste de la charge de pierres à chauffer. Le chargement de cette pierre pouvait alors s'effectuer par le cratère situé au sommet de la structure, à partir d'une plate-forme aménagée sur une partie de son pourtour. Une rampe était généralement aménagée pour accéder à cette plate-forme. Afin de faciliter l'aménagement de la plate-forme et de la rampe d'accès, les fours à chaux étaient souvent implantés sur le flanc d'une dénivellation naturelle.

Le combustible était placé sous la voûte à partir de la gueule du four. Comme combustible, le bois de conifères aurait été privilégié puisque coupé un an à l'avance, il devenait très sec, ce qui lui permettait de brûler plus vite et de dégager plus de chaleur. Pehr Kalm, qui observe la fabrication de chaux sur l'île de Montréal en 1749, fait état de cette préférence⁹. Toutefois, Rose Bilodeau dans son texte de 1988 remarque également la pratique d'ajouter des bûches de bois franc au début du processus. En brûlant plus lentement, ce type de bois permettait de contrôler plus facilement la progression du niveau de la température¹⁰, ce qui favorisait l'évaporation graduelle de l'humidité contenue dans la pierre, évitant ainsi que la fournée ne s'effondre. Lors de ce chauffage initial, cette évaporation produisait des bruits semblables à des détonations. L'alimentation en combustible devait ensuite être constante puisqu'une baisse importante de l'intensité du feu aurait également pu entraîner l'effondrement de la fournée. La cuisson était terminée, généralement après trois à quatre jours, lorsque la pierre de la partie supérieure du four prenait la couleur du soufre.

La fournée devait ensuite refroidir pendant quelques jours. Après avoir retiré la cendre, on pouvait descendre progressivement les briques de chaux ainsi produites à l'aide d'une gaffe puis les évacuer par la gueule. La production de la chaux se déroulait entre le printemps et l'automne puisque la matière première devait être accessible et une fournée demandait environ une semaine. Lorsque la chaux était prête,

comme le rapporte Rose Bilodeau pour la région de la Côte-de-Beaupré, les acheteurs venaient eux-mêmes chercher leur provision avec leurs propres contenants de transport. La chaux était vendue vive et c'était à l'usager de l'hydrater afin de l'éteindre et de la rendre propre à l'utilisation. La chaux se mesurait au minot de 45 kg à 67,5 kg chacun¹¹. Les chaux-fourniers étaient connus dans leur localité et on savait à quel moment ils cuisaient la chaux et quand il était possible de venir s'approvisionner. En plus d'écouler sa chaux localement, un producteur pouvait souvent fournir des marchands en gros et des entrepreneurs.

L'histoire du four à chaux de Saint-Anaclet-de-Lessard

C'est au plus un demi-siècle après que les premiers colons commencèrent à exploiter le territoire de Saint-Anaclet-de-Lessard, vers 1810, qu'un four à chaux y aurait été en opération. En effet, un contrat passé en 1860 entre le marguillier Jean Corriveau et les producteurs de chaux Mamert Gagnon et Benjamin Thiboutot stipule que ces derniers s'engageaient à fournir à demande « la chaux nécessaire pour le crépi à l'intérieur de l'église, de la sacristie, et du presbytère¹² » pour la somme de trois chelins et neuf deniers par barrique¹³.

Le four à chaux de Gagnon et Thiboutot est-il celui qui a fait l'objet de l'intervention archéologique de 2010? Il est difficile de l'affirmer, mais cela est probable. Si l'examen des titres de propriété du lot 15 du second rang de Neigette, où le four est situé, a permis de récolter quelques informations supplémentaires, il n'a pas été

possible de réaliser une chaîne des titres complète et d'établir un lien entre les propriétaires connus et les deux artisans de 1860. Notons par ailleurs qu'un répertoire industriel de 1890 signale deux manufactures de chaux (« lime manufactures ») à Saint-Anaclet, exploitées par Elzéar Brisson et son beau-frère Joseph Saint-Laurent. Elzéar était le frère d'Alexandre Brisson qui, on le verra plus loin, exploitait le four à chaux du lot 15 au tournant du XX^e siècle avec son fils Louis. Quant à Joseph Saint-Laurent, il était le frère de l'épouse d'Elzéar, Marie Saint-Laurent.

Pour le lot 15, la transaction connue la plus ancienne est celle du 23 novembre 1895¹⁴. Il s'agit d'une donation entre vifs : Alexandre Brisson, cultivateur, fait don à son fils Louis Brisson, cultivateur, de terres et de bâtiments, d'animaux et d'instruments de ferme contre lesquels les fils s'engagent à « nourrir à sa table, loger, vêtir, blanchir & faire vivre convenablement » son père et sa mère. Le four à chaux fait partie de la transaction, qui inclut le lot 15 du second rang du canton Neigette, ainsi que le lot 17 du troisième rang du canton Neigette et la moitié nord-est du lot 18 du quatrième rang du même canton. Pour le lot 15, la description se lit comme suit :

Une terre située en le second rang du Canton Neigette, contenant quatre arpents de front sur vingt cinq acres de profondeur, bornée au nord au premier rang, au sud au troisième rang, à l'est à Aubert Ruest et à l'ouest à la route, y compris deux pointes de terrain contigus à la dite

terre, laquelle porte le numéro quinze (15) dudit second rang de Neigette, avec ses bâtisses dessus construites et dépendances avec réserve de la jouissance par le donateur sa vie durant d'un arpent en superficie de terre à prendre depuis le jardin en montant et de la moitié du fourneau à chaux et droit de prendre de la pierre à chaux et du bois sur la dite terre pour l'usage dudit fourneau¹⁵.

Dans les transactions immobilières, il est d'usage de faire mention des titres de propriété du vendeur ou du donateur, ce qui n'est pas le cas dans cet acte. Cette transaction constitue en fait la première qui soit enregistrée au Bureau de publicité et des droits du comté de Rimouski pour le lot 15. Réalisé le 13 août 1901, l'enregistrement de la donation a été précédé d'une déclaration d'Alexandre Brisson à l'effet que les lots qui font l'objet de la donation lui appartiennent. On ignore donc si Alexandre Brisson fut le premier concessionnaire du lot 15 ou s'il l'a acquis d'un autre particulier. Comme on l'a vu plus haut, son frère Elzéar Brisson opérait un four à chaux vers 1890. On peut penser qu'il s'agit du même four et qu'une transaction a eu lieu entre les deux frères à une date inconnue ou encore que le four était situé sur la terre appartenant à Alexandre, mais qu'Elzéar l'exploitait vers 1890. On peut également supposer que le métier de chafournier était une pratique familiale chez les Brisson.

La donation de 1895 démontre qu'il y avait alors un four à chaux sur le lot 15 et qu'à la date du contrat, le père et le fils le

tenaient en opération. En 1915, Louis Brisson vend le lot 15 à Isidore Saint-Laurent, cultivateur et industriel de Sainte-Luce. Il n'est alors pas fait mention du four à chaux. En 1913, Brisson avait également vendu une lisière du lot à la compagnie Neigette, à l'époque où cette compagnie, qui possédait une scierie en haut des chutes Neigette, avait entrepris la construction d'un chemin de fer qui devait relier la scierie à Luceville. Le projet fut cependant abandonné avant d'être complété¹⁶. Cet acte ne mentionne pas, non plus, la présence d'un four à chaux.

La production du four de Saint-Anaclet desservait les environs de Rimouski. Il est difficile de juger de l'ampleur qu'a pu avoir cette activité, même si les dimensions du four, telles qu'elles seront présentées plus loin, peuvent laisser croire que la production dépassait peut-être les besoins locaux. L'examen du répertoire du notaire Désiré Bégin, qui exerça à Rimouski de 1864 à 1909, n'a pas permis d'identifier de transactions spécifiques pour fournir de la chaux¹⁷. Le marché écrit passé sous seing privé par le marguillier de Saint-Anaclet en 1860 fait donc figure d'exception. Vers 1920, un marché trop limité et le prix élevé du combustible rendent inévitable la fermeture du four à chaux de Saint-Anaclet¹⁸.

L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

L'intervention archéologique réalisée en 2010 au four à chaux de Saint-Anaclet, dans le cadre de sa mise en valeur, a permis de mieux comprendre et de mettre en évidence une structure et un site dont l'intégrité est remar-



Figure 4 : Vue en plan du four à chaux de Saint-Anaclet



Figure 5 : Vue générale vers le sud-est du site et de la partie apparente du four à chaux en début d'intervention



Figure 6 : Vue générale vers le sud du four à chaux et de sa gueule

quable. La maçonnerie principale du four est en effet très bien conservée, particulièrement dans sa portion sud, et des aménagements associés à ce type de structure – la rampe d'accès et la plate-forme de chargement – sont toujours en place (figure 4).

En début d'intervention (figure 5), la structure de maçonnerie du four, la plate-forme de chargement et la rampe d'accès ont fait l'objet d'un dégagement

manuel de la végétation qui recouvrait l'ensemble des vestiges. À l'intérieur des restes de la tourelle, plus d'1,5 m de débris de pierres schisteuses rouges provenant de l'effondrement d'une partie de la portion supérieure du four et mêlées de sable beige rougeâtre ont par la suite été retirés (figure 6). Quatre sondages manuels ont ensuite été réalisés pour documenter divers aspects de l'utilisation de la structure.

Le four, ses aménagements et les traces de son utilisation

Le four à chaux de Saint-Anaclet est particulièrement volumineux. Il est de plan elliptique avec un axe long intérieur d'environ 3,40 m, qui suit l'orienta-



Figure 7 : Vue vers le nord-ouest de l'intérieur du four à chaux

tion gueule/plate-forme (\pm nord-sud), et un axe court intérieur (\pm est-ouest) d'environ 2,90 m (figure 7). La largeur visible de la maçonnerie est de près de 1,20 m, pour un diamètre extérieur d'environ 5,50 m. Le parement intérieur des flancs est et ouest présente un fruit assez prononcé de plus ou moins 0,50 m vers l'intérieur sur une hauteur résiduelle d'environ 2,00 m, soit 25 % (figure 8, profil A). La hauteur d'origine du four correspond fort probablement à celle des maçonneries encore en place du côté de la plate-forme, soit 3,25 m sur un empattement intérieur de 0,25 m. De ce côté, le parement intérieur ne présente aucun fruit et on observe plutôt un profil concave (figure 8, profil B). Sur cette portion du parement intérieur, des traces de chauffe intense témoignent de la vocation de la structure, avec une vitrification évidente de nombreuses pierres.

Les pierres formant l'ensemble de la maçonnerie du four sont, dans des proportions plus ou moins égales, un schiste ardoisier rouge ainsi qu'un calcaire variablement schisteux. Ces pierres, possi-

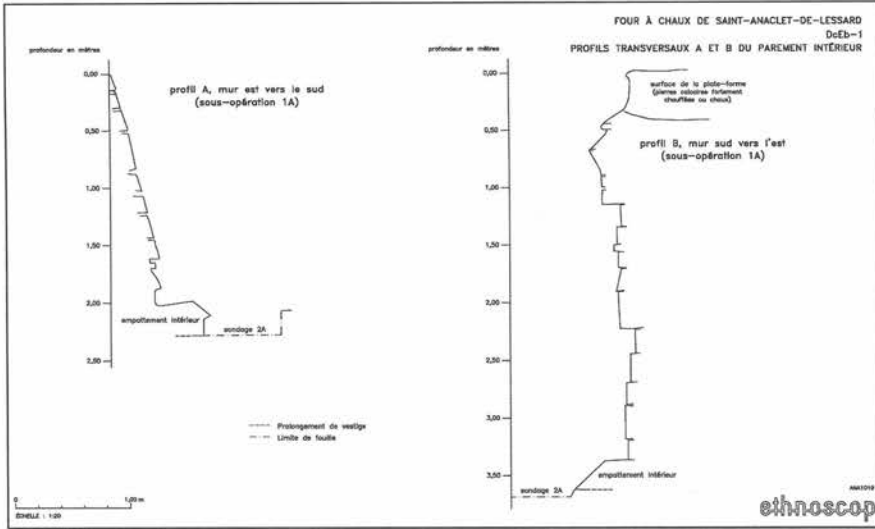


Figure 8 : Profils transversaux A et B du parement intérieur du four à chaux

blement ébauchées sur leur face intérieure, sont de dimensions assez variables. Du mortier a été utilisé comme liant pour le parement externe du four ainsi que pour son empiètement intérieur, alors que son parement interne est lié à l'argile.

La gueule du four se trouve du côté nord. Au début de l'intervention, cette partie du four était complètement ensevelie sous de grosses pierres provenant de l'effondrement de la partie supérieure de la structure (voir à l'avant-plan de la photo 1). L'enlèvement de ces grosses pierres a exposé une ouverture particulièrement étroite, d'une largeur de 0,55 m au niveau du sommet effondré et de seulement 0,25 m à la base de la structure (figure 9). Ce segment de la maçonnerie a été préservé sur une hauteur d'environ 1,50 m. Aucune trace d'un éventuel abri associé à cette gueule n'a été observée lors de l'intervention.

Du côté sud-est du four, un muret de pierres calcaires sans liant contient les remblais utilisés pour le nivellement de la plateforme de chargement. Cette plateforme mesure environ 4,5 m (axe sud-ouest/nord-est) sur environ 3,00 m (figure 10). Un sondage manuel y a été pratiqué, mais on n'y a observé que des éclats de pierres avec un peu de sable limoneux beige ayant servi à aménager la plateforme, ainsi qu'un sol naturel stérile composé de sable brun pâle, graveleux, contenant jusqu'à 50 % de pierres calcaires. La rampe d'accès, qui était bien perceptible après un débroussaillage sommaire (figure 11), a une largeur de 2,20 m et s'étend sur une dizaine de mètres. On s'imagine facilement un tombeau gravissant cette pente, rempli des pierres calcaires destinées à être déchargées dans le cratère du four lors de son remplissage. Un sondage manuel réalisé au milieu de cette rampe a été très peu éloquent.

À l'intérieur du vestige et dans sa gueule, la fouille de deux sondages manuels a permis de documenter deux niveaux associés à l'utilisation du four. En effet, sous les débris d'effondrement post-abandon, se trouvait une couche de chaux provenant des dernières fournées. La présence dans ce dépôt d'un clou découpé, en usage principalement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, corrobore bien les données historiques qui situent l'utilisation de ce four entre 1860 et 1920. Sous cette couche de chaux, à l'intérieur du four, du charbon de bois témoigne du combustible alors utilisé : il s'agit d'épinette (*Picea glauca*, *Picea rubens*, *Picea mariana*)¹⁹. Ces résidus de combustion reposaient sur le sol naturel en place.

Des affleurements rocheux au four?

Afin de déterminer le type de chaux produit par le four et de déterminer la provenance de la matière première, deux échantillons de chaux issus de l'intérieur de la structure maçonnée ainsi que deux échantillons de pierre calcaire provenant d'abrupts rocheux situés à proximité ont été prélevés et analysés. Selon les résultats des analyses²⁰, les échantillons de chaux auraient une origine commune et similaire aux calcaires locaux. Toutefois, le calcul de l'indice d'hydraulicité, qui permet de distinguer une composition hydraulique d'une composition aérienne en fonction de sa teneur en argile, a fourni des résultats plus difficiles à interpréter. Le tableau 1 montre les différents types de chaux regroupés selon cet indice d'hydraulicité.



Figure 9 : Gueule du four à chaux, parement nord-est, vue vers le sud-ouest



Figure 10 : Vue d'ensemble vers le nord-ouest de la plate-forme et du sondage 2C



Figure 11 : Vue d'ensemble vers le sud de la rampe d'accès à partir de sa jonction avec l'actuel sentier pédestre

Tableau 1 : Type de chaux et indice d'hydraulicité (d'après Rauque 2010)

Type de chaux	Teneur en argile (%)	Indice d'hydraulicité	Terminologie
Chaux aérienne	0-5	0-0,10	Chaux grasse
Chaux faiblement hydraulique	5-8	0,10-0,16	Chaux moyenne
Chaux moyennement hydraulique	8-14	0,16-0,30	
Chaux hydraulique	14-19	0,30-0,40	
Chaux éminemment hydraulique	19-22	0,40-0,50	Chaux maigre

Le tableau 2 présente cet indice pour chacun des échantillons recueillis. On observe ainsi que les deux échantillons de pierre, qui présentent des indices d'hydraulicité de 0,35 et 0,55, produiraient respectivement de la chaux hydraulique et de la chaux légèrement plus qu'éminemment hydraulique. Étonnement, cependant, les deux échantillons de chaux présentent des indices d'hydraulicité très différents et nettement distincts de ceux des pierres échantillonnées. En effet, l'échantillon de chaux provenant de la gueule du four (échantillon 3) montre un indice de 1,20, une valeur bien au-delà des valeurs d'une chaux éminemment hydraulique, tandis que l'échantillon provenant de la tourelle du four (échantillon 4) présente un indice de 0,11 se situant dans les limites de la chaux faiblement hydraulique, près des valeurs de la chaux aérienne. Les sources historiques, qui mentionnent que la pierre utilisée dans la production de chaux était prélevée sur la propriété, laisseraient plutôt attendre des valeurs comparables pour les échantillons de pierres que pour ceux de chaux. Les sources historiques ne mentionnent toutefois pas le type de chaux produit dans ce four.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer une telle divergence dans les indices d'hydraulicité, les plus plausibles étant une variabilité dans la composition du calcaire local, ainsi que la mobilité et la solubilité des éléments majeurs des calcaires qui seraient affectées de façon aléatoire par les intempéries. Le manque de données géologiques, historiques et archéologiques, ainsi que l'absence d'un comparatif géochimique venant

Tableau 2 : Indice d'hydraulicité des échantillons de pierre et de chaux

<i>Numéro d'échantillon</i>	<i>Nature de l'échantillon</i>	<i>Provenance</i>	<i>Indice d'hydraulicité</i>
1	Pierre calcaire fossilifère	Abrupt rocheux situé à environ 80 m au nord-est du four	0,35
2	Pierre calcaire peu fossilifère	Abrupt rocheux sud-est de la chute de la rivière Neigette	0,55
3	Chaux	Dans les limites de la gueule du four	1,20
4	Chaux	À l'intérieur de la tourelle du four	0,11

Indice d'hydraulicité des échantillons de pierre et de chaux

d'autres sites de four à chaux du Québec, ne permettent cependant pas d'aller plus loin dans les interprétations. Un exercice qui devait simplement confirmer la provenance locale de la pierre utilisée, comme en témoignent les documents anciens, s'est avéré beaucoup plus complexe que prévu. Les résultats d'analyses ici obtenus demeurent donc difficiles à étayer et, pour l'instant, ils doivent être perçus comme l'amorce d'une base de données qui jusqu'à maintenant fait complètement défaut.

CONCLUSION

Les données archéologiques qui viennent d'être présentées témoignent de la production de chaux dans la région du Bas-

Saint-Laurent lors de la deuxième moitié du XIX^e siècle et au tournant du XX^e siècle. La mise en valeur de ce site est ainsi une contribution tangible à l'histoire locale et régionale. En documentant en détail un exemple très bien préservé de four à chaux, l'intervention archéologique a permis de bonifier notre connaissance des modes de construction et d'utilisation de structures qui sont encore relativement peu documentées archéologiquement, alors qu'elles étaient nombreuses dans le paysage d'autrefois.

Le four à chaux de Saint-Anaclet est un ouvrage artisanal typiquement rural, à combustion intermittente, ce qui concorde

bien avec les données historiques disponibles. Il s'agit du plus volumineux des fours à chaux répertoriés à ce jour au Québec. Contrairement à la majorité des fours ruraux qui étaient essentiellement utilisés à des fins privées, celui de Saint-Anaclet servait également à approvisionner la région. De plus, le mortier présent sur le pourtour de la structure démontre qu'il s'agissait d'un four permanent, construit pour fonctionner pendant une longue période, ce qui est également perceptible dans le soin apporté à l'aménagement de la rampe d'accès et de la plate-forme.

Les analyses d'échantillons de pierre calcaire provenant d'abrupts rocheux se trouvant à proximité de l'aire d'étude et de dépôts de chaux issus du four ont fourni des résultats difficiles à interpréter. Bien que les sources historiques tendent à démontrer l'utilisation d'une source locale, les résultats de l'intervention archéologique et des analyses géochimiques réalisées ne peuvent le confirmer pour l'instant.

Notes

- 1 Paul Girard œuvre dans le milieu de l'archéologie québécoise depuis plus d'une quinzaine d'années. Depuis 2004, il agit à titre de coordonnateur et de chargé de projet en archéologie historique pour la firme Ethnoscop.
- 2 Ethnoscop, « Four à chaux (DcEb-1), Saint-Anaclet-de-Lessard, Bas-Saint-Laurent, Inventaire archéologique, juillet 2010 ». Corporation du patrimoine de Saint-Anaclet-de-Lessard, 2011, 33 p. et annexes.
- 3 Martin Royer, *La fouille du four à chaux (CkEf-5) du fort Ingall, Cabano*. Québec, Groupe de recherche en céramologie du Québec, 1992, p. 12.
- 4 Nicole Dorion et Françoise Dubé, « Fabriques de chaux (fours à chaux) ». *Bilan des interventions ministérielles, Fonction industrielle : série 3000*. Québec, Publications du Québec, 1996, p. 205-206.
- 5 Nicole Dorion et Françoise Dubé, *op. cit.*, p. 205.
- 6 Rose Bilodeau, « La fabrication artisanale de la chaux ». *Exercices des métiers de la pierre et de l'argile*. Sainte-Foy, CÉLAT, p. 249-250; Royer 1992, *La fouille du four à chaux (CkEf-5) du fort Ingall, Cabano*. Québec, Groupe de recherche en céramologie du Québec, 1988, p. 7.
- 7 École d'Avignon, *Techniques et pratique de la chaux*, Collection Blanche BTP, 2^e éd. Eyrolles, 2003.
- 8 Rose Bilodeau, *op. cit.*, p. 257-260.
- 9 Jacques Rousseau et Guy Béthune, *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*. Montréal, Pierre Tisseyre, 1977, p. 466.
- 10 *Ibid.*
- 11 Rose Bilodeau, *op. cit.*, p. 269-273.
- 12 Anonyme, *Saint-Anaclet. 1859-1959. Album Souvenir*. Saint-Anaclet, Comité du centenaire, 1959, p. 105.
- 13 Une erreur d'interprétation de l'acte publié dans la publication sur le centenaire de Saint-Anaclet semble s'être glissée dans les études subséquentes qui traitent du four à chaux de Saint-Anaclet. Les chaux-fourniers sont bel et bien Gagnon et Thiboutot et le marguillier Corribeau est le donneur d'ouvrage.
- 14 À Joseph Valentin Gagnon, Donation entre-vifs, d'Alexandre Brisson à Louis Brisson, 23 novembre 1895, Greffe Joseph Valentin Gagnon, Enregistrement 32773, Registre A, Registre foncier du Québec, Circonscription foncière de Rimouski.
- 15 *Ibid.*
- 16 Bélanger et al., 1984, *Saint-Anaclet... Un monde à découvrir 1859-1984*. Saint-Anaclet-de-Lessard, Comité d'histoire des Fêtes du 125^e anniversaire de Saint-Anaclet, p. 73.
- 17 Cet exercice ne saurait cependant être concluant. On trouve bien des « marchés », mais l'intitulé n'est pas suffisamment précis pour connaître l'objet précis de ces marchés. La consultation aux archives des actes eux-mêmes serait nécessaire, une opération d'envergure d'autant plus qu'il faudrait examiner les répertoires d'autres notaires.
- 18 Bélanger et al., *op. cit.*, p. 87.
- 19 Ethnoscop, *op. cit.*, annexe 3.
- 20 Ethnoscop, *op. cit.*, annexe 4.